

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le lundi 22 février 2021 sur TEAMS, à 19h00 heures.

Membres	Présences
Monsieur Yves Vincent, parent	\boxtimes
Madame Anne Poisson-Paré, parent	\boxtimes
Madame Stacy Maignan, parent	
Madame Marie-Michèle Bistodeau, parent	\boxtimes
Madame Geneviève Allard, parent	
Madame Cynthia Lamontagne, parent	\boxtimes
Madame Shirley Fontaine, enseignante	\boxtimes
Madame Suzie Lamoureux, enseignante	\boxtimes
Madame Lorraine Viau, enseignante	\boxtimes
Madame Alexandrine Corbeil Aucoin, orthophoniste	\boxtimes
Madame Josée Lapierre, technicienne en service de garde	\boxtimes
Madame Valérie Gagné, directrice	\boxtimes
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe	\boxtimes

1. Mot de bienvenue et présences

- a. Accueil des membres
- b. <u>Ouverture de la séance</u>
 La séance est ouverte à 19h06.
- 2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Nous avons quorum.

3. Questions du public

Personne n'a reçu de question du public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(CÉGL.20-21.11)

Il est proposé par Madame Shirley Fontaine, appuyé par Madame Lorraine Viau, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2021 et suivis

Le nom de Madame Poisson-Paré est inscrit en double sur le procès-verbal du 25 janvier.

En suivi, il y a le plan de déplacement actif. Une rencontre semble s'organiser la semaine prochaine. Madame Jessica Boisvert y travaille.

(CÉGL.20-21.12)

Il est proposé par_Madame Lorraine Viau, appuyé par Madame Shirley Fontaine, d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Formation des membres du CÉ

À la dernière réunion, Madame Gagné a recommandé à tous les membres de regarder les capsules 5, 6 et 7 ainsi que de regarder les documents qui s'y rattachent. Madame Gagné et Madame Lamontagne ont eu une formation supplémentaire.

Il est mentionné qu'il serait souhaitable que cet outil de formation nous permette de voir facilement les aspects qui sont différents par rapport à la formation des années précédentes.

7. Acte d'établissement

Nous avons reçu par courriel un document à cet effet. L'école Gérin-Lajoie ayant été agrandie récemment, le plan triennal qui nous concerne est modifié. La modification concerne un local qui sera réservé pour l'ouvrier certifié.

(CÉGL.20-21.13)

Il est proposé par Monsieur Yves Vincent, appuyé par Madame Alexandrine Corbeil-Aucoin, d'adopter la proposition telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Règles de fonctionnement du service de garde

L'équipe du service de garde aimerait ajouter un point concernant les frais chargés aux parents des élèves absents. Actuellement les règles spécifient qu'un remboursement est possible lors d'une « longue absence ». Il serait souhaitable que le terme « longue » soit modifié par « 5 jours d'absence pour une raison médicale », auquel cas une note de crédit serait appliquée au dossier de l'élève. Les règles concernant les situations COVID étaient déjà établies.

(CÉGL.20-21.14)

Il est proposé par Monsieur Yves Vincent, appuyé par Madame Alexandrine Corbeil-Aucoin d'adopter la proposition telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Service de traiteur

Madame Jessica Boisvert doit parler avec Monsieur Marcotte (Innovsanté). Il désire discuter de certaines améliorations. Il nous offre certains ajouts : une option « sans ustensiles », un repas sans dessert et sans breuvage, des choix de portions plus généreuses et un quatrième choix de plus par jour.

Madame Josée Lapierre n'est pas certaine que l'option « sans ustensiles » soit idéale. Madame Marie-Michele Bistodeau souligne qu'il serait souhaitable de pouvoir consulter le menu du traiteur sans avoir à donner toutes nos informations d'inscription sur leur site web.

Les membres du CÉ sont d'accord avec les propositions de Monsieur Marcotte.

(CÉGL.20-21.15)

Il est proposé par Madame Suzie Lamoureux, appuyée par Madame Josée Lapierre d'adopter la proposition telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Autres sujets

10.1 Correspondance du président

Nous n'avons pas reçu de courrier.

10.2 Comité de parents (information du délégué)

Madame Maignan est absente, mais elle a laissé des informations à Madame Lamontagne. Madame Marie-Hélène Dorais fait beaucoup de bénévolat dans l'école et nous aimerions soumettre sa candidature à titre de bénévole de l'école.

10.3 Mot de la directrice

Madame Valérie Gagné nous explique qu'à tous les ans, à ce temps-ci de l'année, tous sont un peu fatigués. Elle souligne aux membres du CÉ, autant aux membres du personnel qu'aux membres parents, qu'il existe au CSSDGS un programme qui aide les gens à résoudre les conflits qui peuvent survenir. Elle mentionne que ce programme définit les principales étapes de résolution de tout différend pouvant survenir entre deux personnes. Le document se nomme « La résolution d'un différend et la résolution d'une situation d'intimidation ou de violence ». Il est disponible sur le site web de la CSSDGS.

11. Bilan de la rencontre

Madame Valérie Gagné souligne la belle réussite du Carnaval qui a permis à tous les élèves de vivre de belles heures de plein air la semaine dernière. Tous approuvent en soulignant que leurs enfants ont vraiment apprécié.

12.	Levée de l'assemblée	
	L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h58.	
	Cynthia Lamontagne Présidente	Valérie Gagné Directrice